

## VÉRIFIEZ BIEN LES LANGUES DE TRAVAIL !

### 1<sup>ère</sup> série d'ateliers – Vendredi 28 mai, de 12h à 13h30

(i) **La mise en œuvre de la Décision-cadre 2008/947 de l'UE, sur fond d'augmentation du nombre de ressortissants étrangers dans les dossiers de probation.**

Objectif : Informer et engager la discussion sur les retombées générales et pratiques de la mise en œuvre de cette Décision-cadre qui, d'ici fin 2011, permettra aux citoyens européens condamnés à des sanctions appliquées dans la communauté dans un autre État membre de les purger dans leur pays.

Anglais ⇄ Espagnol

Présidence : Leo Tigges (Pays-Bas)

Animateurs : Michael Donnellan (GB), autres intervenants à confirmer

(ii) **Actes de violence sexiste : un défi pour les services de probation.**

Parmi les sanctions pénales alternatives, l'obligation de suivre un programme de « traitement pour les auteurs d'agression » ou de lutte contre la violence domestique est prononcée très souvent à l'encontre des auteurs d'actes de violence sexiste. Il y a là un véritable défi pour les services de probation, notamment parce que ce programme doit être mené dans la communauté, en tenant compte du contexte social, personnel et familial souvent difficile de ces délinquants.

Espagnol ⇄ Anglais

Présidence : Lídia Serratusell (Espagne)

Animateurs : Laura Negredo (Espagne), Nuno Matias Ferreira (Portugal)

(iii) **Services de probation et nouvelles formes de délinquance : phénomène réel ou conséquence de l'élargissement du filet du contrôle social ?**

Objectif : Réfléchir à la façon dont les demandes associées à de nouvelles formes de délinquance obligent les services de probation à redéfinir leurs modèles d'intervention. Parallèlement, analyser dans quelle mesure les services de probation servent d'instruments pour les alternatives aux peines privatives de liberté.

Français ⇄ Espagnol

Présidence : Marie Brossy Patin (France)

Animateurs : Pierre Reynaert (Belgique), Miguel Angel Vicente (Espagne)

(iv) **Interventions de probation auprès des auteurs d'actes graves : modèles de surveillance intensive.**

Objectif : Dresser un panorama de différents modèles d'intervention appliqués par les services de probation auprès des auteurs d'actes graves.

Espagnol ⇔ Anglais

Présidence : José Vidal Carballo (Espagne)

Animateurs : Mark Siddall (GB), Carlos Soler Iglesias (Espagne)

**2<sup>ème</sup> série d'ateliers – Vendredi 28 mai, de 17h à 18h30**

(i) **Outils d'évaluation : évaluation des facteurs de risque et de protection.**

Objectif : Étudier l'utilisation de moyens techniques normalisés pour évaluer les besoins criminogènes du délinquant et son risque de passage à l'acte/récidive. Discuter notamment de la place des outils utilisés dans la pratique quotidienne des agents de probation.

Espagnol ⇔ Anglais

Présidence : Robin Moore (GB)

Animateurs : Manuel de Juan Espinosa (Espagne), Jacqueline Bosker (Pays-Bas)

(ii) **Le rôle de la médiation victime-délinquant dans le contexte de la probation.**

Objectif : La médiation victime-délinquant doit-elle faire partie de l'éventail des services fournis par la probation en Europe ? Certains pays répondent « oui » ; d'autres, « non », et d'autres encore ne se prononcent pas. L'atelier invitera à peser le pour et le contre de chaque mesure alternative en confrontant les arguments théoriques et pratiques.

Français ⇔ Anglais ⇔ Espagnol

Présidence : Jaume Martin (Espagne)

Animateurs : Kristin Henning (Autriche), Leo Van Garsse (Belgique)

(iii) **Programmes de réinsertion sociale après une peine de prison – Prévenir la récidive. L’accent sera mis en particulier sur la relation entre les institutions pénales et l’assistance sociale des autorités locales et des ONG.**

Objectif : Examiner les principes généraux des programmes de probation destinés à favoriser le retour dans la société des personnes qui sortent de prison. Voir comment ces programmes, en contribuant à lutter contre la récidive, bénéficient à la société. Analyser les points communs et les particularités à considérer par rapport aux organisations qui sont en relation, directe ou indirecte, avec les services de probation, par ex., les autorités locales, les ONG, les organismes judiciaires, les universités, les médias, les entreprises, etc.

Espagnol ⇔ Anglais

Présidence : Gerhard Ploeg (Norvège)

Animateurs : Enrique Arnaz (Espagne), Nuria Fabra (Espagne), Ana Paula (Portugal)

(iv) **Lutter contre les crimes de haine et l’extrémisme.**

Objectif : Étudier comment les services de probation peuvent lutter contre la criminalité motivée par le préjudice et la haine, notamment le racisme, le nationalisme d’extrême droite, l’extrémisme.

Anglais ⇔ Espagnol

Présidence : Sue Hall (GB)

Animateurs : Liz Dixon (GB), autres intervenants à confirmer